

N.Réf. : CB/LS 10/022

Comité de Liaison et de Coordination
A l'Attention de Monsieur B. Saulet
603 Avenue du Pont Trinquat
Parc des Aiguerelles
34070 MONTPELLIER

Montpellier, le 13 aout 2010

Monsieur le Président,

Dans le cadre des travaux de la ligne 3, la ligne 2 est coupée entre les stations "Mas Drevon" et "Gare St Roch" depuis le 5 juillet dernier.
Pendant cette période, des navettes de substitution accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été mises en place.

La mise en accessibilité de ces navettes a nécessité des aménagements aux stations "Place de l'Europe", "Lemasson", "St Cléophas" et "Nouveau St Roch" qui doivent être retirés à partir du 26 aout afin de permettre les essais nécessaires à la remise en route effective de la ligne de tramway le 30 aout 2010.

En conséquence du 26 au 29 aout, les navettes de substitution 2A ne seront plus accessibles aux personnes à mobilité réduite aux arrêts Lemasson, St Cléophas et Nouveau Saint Roch.

Nous leur proposons donc, en partenariat avec le GIHP, la mise en place d'un service de transport à la demande du 26 aout au 29 aout 2010.

Ce service réservé aux personnes à mobilité réduite est accessible, sur simple appel au 04 67 20 21 16. Il assurera une prise en charge personnalisée et adaptée sur présentation d'un titre de transport TaM.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.



Céline BEAUSSE
Directrice Marketing et Développement